



Formulaire de candidature au Prix de thèse de l'INJEP 2023

Mention Jeunesse et Politiques de jeunesse

Le dossier de candidature est à envoyer avant le 30 avril 2023 à 23h59 à l'adresse : prixdethese@injep.fr

Un accusé de réception sera envoyé à réception du dossier complet depuis la même adresse.

Le candidat :

Civilité :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse postale :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

La thèse :

NB : ne sont recevables que les thèses soutenues entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2022.

Titre de la thèse :

Spécialité / discipline principale :

Spécialité / discipline secondaire (le cas échéant) :

Date de dépôt du sujet de thèse :

Date de soutenance :

Mention obtenue (le cas échéant) :

Le directeur/ la directrice de thèse :

Nom :

Prénom :

Qualité :

L'établissement de soutenance :

Nom :

Adresse :

Comment avez-vous eu connaissance du Prix de thèse de l'INJEP ?

Autre (préciser) :

Dépôt du dossier :

Je déclare déposer mon dossier de candidature* en joignant à mon envoi à l'adresse prixdethese@injep.fr :

- Une version électronique de la thèse (fichier au format PDF) ;
- Le résumé de la thèse (5 à 10 pages) ;
- Le rapport de soutenance signé ;
- Une note répondant aux questions précisant l'intérêt de la thèse pour la recherche et pour les politiques publiques en matière de jeunesse et/ou de politiques de jeunesse (pages 3 et 4 du formulaire) ;
- Un CV avec la liste des publications ;
- Une copie recto/verso de la pièce d'identité ;
- Le présent formulaire de candidature signé.

Je soussigné(e), _____ déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus indiqués et être titulaire des droits d'auteur sur la thèse soumise à l'appréciation du jury. Je déclare également avoir pris connaissance du règlement du Prix de thèse de l'INJEP et accepter l'intégralité de ses dispositions.

Fait à _____ ,
Le _____ ,

Signature

**Pour déposer un dossier, certaines informations personnelles sont recueillies. Ces informations sont enregistrées et sauvegardées et sont nécessaires à la prise en compte de la participation au Prix et à l'instruction du dossier de candidature. Conformément au règlement européen sur la protection des données à caractère personnel, le candidat dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données le concernant en écrivant à l'INJEP.*

- **Quel résultat remarquable permet-elle de mettre au jour en matière de jeunesse et/ou de politiques de jeunesse ?**